

ADHESION

L'accès à la ludothèque est sujet à une adhésion annuelle.

Elle donne droit au prêt de jeu pour tout membre adhérent.

Elle devient effective lors du règlement et du retour de la fiche de renseignements remplie et validée par la signature et le tampon du responsable de la structure.

Elle couvre l'ensemble des membres identifiés sur la fiche d'inscription.

Attention, pour les mairies ou établissements qui fonctionnent avec différents budgets, les adhésions sont différenciées.

De même, une mairie ne peut assumer l'adhésion d'une ou plusieurs associations.

La structure adhérente est la seule référente responsable des jeux loués en cas de problème.

Au départ des jeux, la structure doit avoir réglé soit en bon administratif, en chèque ou en espèces.

La ludothèque ne peut fournir une facture qu'après règlement. Si besoin est, un état de frais pourra être donné aux structures demandeuses.

TARIFS DE L'ADHESION

Tarif A	Soissons et Agglo	25 €
Tarif B	Association Soissonnaise partenaire de la Ville de Soissons à l'occasion de nombreuses manifestations communes	15 €
Tarif C	Hors Soissons Hors Agglo	80 €

LE PRET DE JEU

Chaque structure peut emprunter au maximum 10 Jeux de société et 5 grands jeux maximum (jeux picards, cabane, toboggans...) et cela pas plus d'un mois (à l'exception des écoles et du péri - scolaire).

Les jeux doivent être rapportés dans les délais prévus. Tout retard entraîne une pénalité.

Chaque jeu sera vérifié par l'adhérent au moment de l'emprunt. Celui-ci est indispensable et il est donc important de prévoir du temps pour le faire.

Les utilisateurs s'engagent à restituer les jeux et jouets dans l'état dans lequel ils leurs ont été prêtés et doivent être rendus propres et dans leur conditionnement.

Les piles sont à la charge de l'emprunteur.

TARIFS DE LOCATION

Les tarifs sont les suivants :

Jeux dont le coût d'achat est inférieur à 50 €	0.50 €
Jeux dont le coût d'achat varie entre 50 € et 100 €	1 €
Jeux dont le coût d'achat varie entre 100 € et 200 €	2 €
Jeux dont le coût d'achat est supérieur à 200 €	5 €

Location de costume :

Pour enfant 1€ la semaine

Pour adulte 2€ la semaine

En cas de détérioration ou de perte (pièce ou jeu complet), une participation financière définie en fonction des frais occasionnés sera demandée ou à défaut son remplacement complet. Durant l'attente de ce règlement ou de la pièce manquante, aucun nouvel emprunt ne pourra être fait.

Causes	Pénalités	Tarifs
Retard de jeu	Par jour d'immobilisation et par jeu	0.50 € jeu <50 1€ jeu entre 50 € et 100 € 2€ jeu entre 100€ et 200 € 3€ jeu >200 €
nettoyage	Par jeu rendu sale	10 € ou le jeu est repris pour être nettoyé
Détérioration	Pourcentage par jeu détérioré et par pièce manquante	20% du prix d'achat
Perte ou jeu inutilisable	Remboursement du jeu	Valeur marchande

Il est demandé aux adhérents de n'effectuer aucune réparation eux-mêmes sur les jeux mais simplement de signaler les anomalies constatées.

En cas de récidive (pièce manquante, jeu sale et/ou abimé) l'adhérent peut perdre son droit au prêt de façon provisoire ou définitive.

RESERVATION

Les adhérents ont la possibilité de réserver des jeux pour une période donnée.

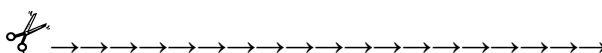
Toutefois si la personne ne vient pas à la date de la réservation (sans nous prévenir), la ludothèque l'annulera et les jeux ne seront plus disponibles.

Les départs de Jeux impliquent énormément de travail en amont et une réservation doit se respecter afin de ne pas bloquer les jeux inutilement...

HORAIRES

Locations de Jeu

lundi	9h00- 12h00	
mardi	9h00- 12h00	14h00-18h00
mercredi	9h30- 12h00	14h00- 18h00
jeudi	9h00- 12h00	
vendredi	9h00- 12h00	14h00-16h00



Règlement en date du 14 décembre 2018
A découper et à rendre à la ludothèque,

Lu et approuvé par :

Structure :

Nom et prénom du responsable :

Signature et tampon



**LUDOTHEQUE
MUNICIPALE
DE SOISSONS**

REGLEMENT INTERIEUR *Pour les professionnels*



La ludothèque est un lieu de rencontre autour du jeu où adultes et enfants jouent en famille ou entre amis et côtoient de nouveaux joueurs.

Elle met à disposition de ses adhérents, des jeux, des jouets, des structures et matériel d'animation pour du jeu sur place ou pour de la location.

Ludothèque de Soissons
02200 Soissons
03.23.59.97.82
ludotheque@ville-soissons.fr